

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE  
SICTOM VELAY PILAT

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT**

**SEANCE DU 12 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 12 mai à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Velay Pilat, légalement convoqués se sont réunis, en mairie de Saint-Just Malmont, sous la présidence de Monsieur Denis THOUMY.

**Date de la convocation** : le 6 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 43

Nombre de pouvoirs : 4

**Présents** :

**CC Loire Semène** : Bernard BOURGIE, Elisabeth MOULIN, Michel RISPAL, Christine SANDRON, Daniel DURIEUX, Alain REOCREUX, DUFAURE DE CITRES Bruno (représentant Alain EVESQUE), Emmanuel SALGADO, Yves FRATTI, Denis LAIR, David CHAUDIER (représentant Patrick CHEVALIER), Frédéric GIRODET (représentant Christophe PIOT), Thomas FERREOL, Elisabeth ROYON

**CC des Monts du Pilat** : Christelle RICHET (représentant Didier PINOT), Julie PORTE, Jacqueline CHANSON, Bernard VILARS, Caroline BERGERE, Jean-Paul VALLOT (représentant Amélie BORNE), Damien ROQUIS, Danielle BLAISE, Jean-François SEAUVE, Josiane DURANTON MONCHALIN, Yoann PANCHEVRE, Sébastien LEGER, Norbert RIOCREUX, Christelle BROU, Nicolas JOURJON, Jean-Pierre BASTY, Denis THOUMY, Laetitia HERMET (représentant Wilfried DOUDAINE), Noël FRAISSE, Gérard LINOSSIER, Linda MATHEVET, Rémi ODOUARD (représentant Michel MONTEUX), Bruno ABINAL, Jean-Pierre ORIOL, Mikaël BLACHON, Bruno ROYER-FOUILLOUX, Delphine CHATELON (représentant Francis BERNE)

**Haut Pays du Velay Communauté** : CHAUDIER Daniel (représentant Jean-Michel POINAS), Christian RASCLE

**Absents et ont donné pouvoir** : Delphine MALAURE à Damien ROQUIS, Lucile KROLL à Mikaël BLACHON, Michel ROUX à Jean-Pierre ORIOL, Franck TROUILLET à Delphine CHATELON

**Absents excusés** :

**CC Loire Semène** :

**CC des Monts du Pilat** : Bernard VILLEMAGNE

**Haut Pays du Velay Communauté** :

**Participaient également** : Jean-Luc LANDON

**Secrétaire de séance** : Caroline BERGERE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE  
SICTOM VELAY PILAT

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT**

**DELIBERATION N° 2026\_02\_02**

**Objet : FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS**

Sous la présidence de Denis THOUMY, élu Président, les membres de l'assemblée délibérante sont invités à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il est rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (articles L.2122-1, 2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT).

Vu les statuts du SICTOM Velay Pilat fixant la composition du Bureau ;

En application de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents. En outre, les dispositions de l'article L.5211-10 précisent également que le Bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le Président propose de fixer à deux (2) le nombre de Vice-Présidents et à sept (7) le nombre des autres membres du Bureau et demande à l'assemblée de se prononcer sur ce nombre de Vice-Présidents et sur ce nombre de membre du Bureau.

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical,

**DECIDE**, à l'unanimité des membres présents :

- De fixer à deux (2) le nombre de Vice-Présidents
- De fixer à sept (7) le nombre des autres membres du Bureau

En conséquence, il sera procédé à l'élection de 2 Vice-Présidents et 7 membres du Bureau.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

A Saint-Just Malmont, pour copie conforme

Le Président,  
  
**SICTOM VELAY-PILAT**  
13, route de l'Innovation  
Z.I. La Garnasse - La Font du Loup  
43240 ST JUST MALMONT